

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE EN TRANSPORT –
LOGISTIQUE DE L'INSTITUT
PROFESSIONNEL DE L'ENTREPRISE (IPE)**

Equipe d'évaluation:

- Pr Mame Demba THIAM, Président
- Pr Mouhamed El Bachir Wade, Membre
- M. Ibrahima Tounkara, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Février 2016

Table des matières

Avant-Propos.....	3
Introduction	4
1. Présentation de l'Institution	4
2. Avis sur le Rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
4. Appréciation du Programme Transport Logistique de l'IPE au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP.....	6
5. Points forts du programme	14
6. Points faibles du programme.....	14
7. Appréciations générales du programme	15
8. Recommandations à l'établissement	15
9. Recommandations à l'ANAQ	16
10. Proposition d'avis :.....	16

Avant-Propos

L'Institut Professionnel de l'Entreprise (IPE) a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-SUP en vue de l'obtention d'une accréditation du diplôme de Licence en Transport Logistique.

L'ANAQ-SUP a désigné l'équipe d'Experts - Evaluateurs composée comme suit :

- Pr Mame Demba THIAM, Président
- Pr Mouhamed El Bachir Wade, Membre
- M. Ibrahima TOUNKARA, Membre

La visite a eu lieu le jeudi 14 janvier 2016 de 8h 30' à 17h 30'.

La rédaction du rapport a été effectuée par l'Equipe en format et en fonction du spécimen tel que recommandé par l'ANAQ-SUP.

Introduction

L'Institut Professionnel de l'Entreprise est situé au cœur de la cité SIPRES sur les deux (2) voix du quartier de « Liberté 6 » en face de la grande mosquée « ABASS SALL ». L'administration principale est logée au sein du campus situé sur ce site. La quasi-totalité des enseignements de la Licence en Transport Logistique (sujet de l'évaluation) est dispensée dans ce campus.

1. Présentation de l'Institution

Le Rapport de présentation est rédigé avec quelques points qui montrent une cohérence d'ensemble en tant qu'Etablissement de l'Enseignement supérieur Privé. L'Institut Professionnel de l'Entreprise est un établissement d'enseignement supérieur privé, laïc et apolitique, doté d'une personnalité juridique. C'est une Société à Responsabilité Limitée (SARL) agréée sous le numéro : 0012/AG/ME/DES du 30 avril 2008.

L'institution prépare aux diplômes post-bac de BTS, de licences professionnelles et de Masters dans quelques spécialités, et entre autres, le « Transport Logistique » qui est ici proposé, pour évaluation, **en vue de l'accréditation du diplôme de Licence en Transport Logistique par l'ANAQ-SUP.**

2. Avis sur le Rapport d'auto-évaluation

L'Institut Professionnel de l'Entreprise renseigne sur la mise en place d'un Comité de pilotage composé des Autorités académiques et du Conseil pédagogique. Il s'y ajoute les divers représentants du Personnel administratif, Technique et de Services (PATS), les Représentants des Enseignants, des Etudiants et la responsable en Assurance qualité. A chaque membre, des responsabilités ont été confiées.

Ensuite les responsabilités ont été définies pour chacun des acteurs du Comité de pilotage. Ce qui a permis l'élaboration du document proposé pour évaluation. La rédaction du rapport a suivi les grandes lignes du référentiel. Cependant, il est nécessaire de signaler que les documents tels que le plan stratégique, le Procès-verbal des réunions, les CV d'enseignants n'ont pas été joints au document du rapport d'auto-évaluation. Par contre, les copies des diplômes des enseignants de la filière « Transport Logistique » n'ont été envoyées qu'une semaine après la visite des experts. Des explications détaillées concernant les standards ont été proposées en annexes.

L'offre de formation, dans ses grandes lignes, présente quelques dysfonctionnements, telle que présentée dans les documents en Annexes. Les Unités d'Enseignement (UE) ont été programmées de manière non chronologique. Les volumes horaires attribués aux UE ne sont pas proportionnels aux crédits attribués. Et l'étude des répartitions horaires entre les Semestres 4, 5 et 6, montre des incohérences notoires. A cet effet, des correctifs sont vivement recommandés.

3. Description de la visite sur le terrain

L'équipe des Experts est arrivée dans son ensemble à 8h 30. Elle a été reçue par Mme Mame Fatim Mbaye, chargée de l'Assurance Qualité et assistée de l'administration de l'institution avec à sa tête le Directeur Général M. Daour DIOP.

Installées dans une salle de réunion au 2^e étage, les deux équipes ont tenu des échanges sous la Présidence du Professeur Mame Demba THIAM accompagné du Pr Mohamed El Bachir Wade et de M.Ibrahima TOUNKARA, Expert-Professionnel assermenté en « Transport Logistique ». En rapport avec les grandes lignes de l'agenda, le timing a été ajusté en continu sans observer la pause initialement retenue.

La présentation de l'Institution et du programme évalué s'est appuyée sur un Powerpoint par projection de diapositives avec une première présentation assurée par M. Daour DIOP.

En parcourant point par point le document d'auto-évaluation, les autorités de l'Institution ont répondu aux questions posées par les experts. Des échanges fructueux ont débouché sur la demande de quelques documents notamment les dossiers qui concernent les enseignants contractuels, l'agrément définitif de l'établissement entre autres, ainsi que les emplois du temps et le cahier de texte.

Après ces échanges, les experts ont reçu quatre enseignants du programme et trois étudiants du programme par la suite. Après un rapide tour des locaux composés des salles de cours, des salles équipées d'ordinateurs, de salles affectées aux PATS, l'Equipe des experts a tenu sa séance de synthèse en retrait dans la salle qui les avait accueillis en plénière avec l'Equipe de l'IPE. Après avoir procédé au réglage final, une deuxième rencontre de débriefing a été organisée. Les échanges ont été réguliers et appréciés par les deux parties. Après les remerciements, le travail de visite a pris fin aux alentours de 17h 30'.

3.1 Appréciation de la visite

De manière générale, la visite s'est déroulée dans une atmosphère marquée par des échanges entre Professionnels avec un sentiment d'écoute mutuel et de compréhension assez aisée. L'équipe d'accueil étant composée de personnalités membres de l'administration et disposées à une collaboration franche, étant entendu que toutes les deux parties espèrent œuvrer pour le meilleur de l'Enseignement supérieur.

- Directeur GénéralDIOP Daour
- Directeur Académique.....Pr THIAM Samba
- Secrétaire GénéralFALL Abass
- Responsable du ProgrammeBA Cheikh Omar El Foutiou
- Chef de la Scolarité.....MBAYE Meïssa
- Responsable Service Com. Inform. et Doc.....KANE Souleymane
- Responsable Cellule d'Assurance Qualité.....MBAYE Mame Fatim

4. Appréciation du Programme Transport Logistique de l'IPE au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Appréciation globale sur le standard

Le programme d'études est proposé de façon durable, même s'il y a des changements qui y sont apportés régulièrement. Il y'a aussi une promotion en cours.

Le programme subit régulièrement des modifications sans aucune notification aux autorités compétentes. Cette année le programme n'a pas recruté un nombre important d'étudiants.

Atteint

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

Quels sont les objectifs de formation ou d'apprentissage du programme d'études? Quels sont les contenus des enseignements?

Les objectifs de formation sont clairement identifiés et rédigés dans le plan stratégique qui n'a pas été remis et qui constitue une annexe.

Compte tenu du caractère pratique du programme, la concertation entre l'institution et les entreprises est une condition *sine qua none* pour une performance des diplômés une fois dans l'entreprise.

Les objectifs de formation ou d'apprentissage correspondent-ils à la mission de l'institution
D'après l'agrément ministériel présenté en annexe, oui, ils correspondent à la mission de l'institution.

Il a été enregistré que les objectifs visaient la mise en offre de formation pour le Master professionnel. Un passage, vers le système LMD, a été enregistré. Cependant une meilleure explication de ce système vis-à-vis du corps professoral et des étudiants permettrait de lever beaucoup d'équivoques. L'entretien avec les professeurs et celui avec les étudiants a permis d'apprécier ce problème d'incompréhension du système LMD.

Il reste à mieux communiquer sur le système LMD, sur la capitalisation du système de crédit et surtout sur les méthodes d'évaluation. Une communication mérite d'être organisée dans ce sens. La valorisation des acquis par expérience n'est pas aussi vue dans le document d'auto-évaluation.

En réponse reçue après envoi du pré-rapport, nous avisons que les recoupements qui ont été opérés, à la suite des échanges avec le PER et les étudiants, ont clairement montré qu'aucun groupe n'avait pu communiquer sur le système LMD, sur la capitalisation du système de crédit et surtout sur les méthodes d'évaluation.

Non atteint

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, de répondre à la demande et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard :

Quels sont les moyens que prend le programme pour maintenir des contacts avec les milieux professionnel et socio-économique ?

Accord de coopération ou de collaboration avec le milieu professionnel pour une bonne insertion des diplômés à fournir et à améliorer.

Les objectifs de formation et d'apprentissage du programme ont-ils été établis en concertation avec le monde professionnel et/ou socio-économique? Cette concertation a-t-elle influencé le contenu et la structure de la maquette de formation?

La Recherche de stage semble orienter cette dimension. Mais beaucoup d'effort reste à faire. En fait, les étudiants rencontrent des difficultés pour effectuer des stages.

Quant à la manière dont l'établissement procède pour insérer les étudiants, l'Institution doit déployer quelque effort et orientation notamment en termes de visibilité, de communication et d'information.

L'Institution dispose d'un comité en charge des démarches pour trouver un stage aux étudiants ou un emploi. Les étudiants trouvent souvent des stages par eux-mêmes suivant le système de relation connu au Sénégal.

L'Institution n'a pas été en mesure de présenter les statistiques relatives à l'insertion des diplômés et leur statut professionnel actuel.

Après envoi du pré-rapport, les éléments de réponse fournis ont permis d'apprécier que les **statistiques** qui concernent les taux de réussite et d'insertion ont été bien présentés et ils ont été analysés et intégrés comme éléments d'appréciation qui répondent de manière positive au standard en question.

Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiquées à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels, sont-ils établis et communiqués à toutes les personnes concernées ?

D'après les réponses fournies par les acteurs rencontrés (professeurs et étudiants), l'information doit être mieux organisée. La concertation et l'implication de tous les acteurs dans la démarche qualité doit être accentuée.

La communication ne passe pas comme souhaitée et recommandée mais des efforts dans ce sens ont été notés. La présence dans chaque classe d'un responsable de classe représentant les étudiants est un point fort de l'Institution. Cependant, il reste à expliquer les responsabilités, prérogatives et pouvoir de ces responsables de classe.

Non atteint

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard :

Sous quelle forme cette participation est-elle réglementée?

La plupart des PER est en vacation. Cependant, l'un des quatre enseignants du programme rencontrés, indique être impliqué aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Y a-t-il un processus qui permet aux étudiants d'exprimer leur opinion sur l'enseignement et les études?

Si oui, sous quelle forme cette participation est-elle organisée?

Nous n'avons pas pu vérifier les documents attestant de la possibilité des étudiants à

pouvoir évaluer la qualité de l'enseignement et des études, mais ils ont la possibilité d'évaluer les enseignants selon une grille d'évaluation proposée en annexe.

L'instance qui s'occupe de la qualité tient bien son rôle. Elle est dirigée par Mme Mbaye. Elle semble être en phase avec le PER. Cependant, lors du passage de l'équipe d'évaluation, un seul PV de réunion entre le service qualité et le PER a été annexé et retrouvé. La mise sur pied de comité de filières (dirigé par un enseignant spécialiste de la mention) et des comités pédagogiques devrait mieux intégrer les parties. Cependant les relations avec les étudiants n'ont pas été élucidées et l'Institution doit démontrer de la présence active et effective des étudiants dans les comités de filières.

Atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité

Appréciation globale sur le standard :

Quel est le dispositif mis en œuvre pour assurer la qualité du programme d'études ?

L'Institution utilise des grilles d'évaluation qui, après examen des résultats, apporte des changements pour une meilleure qualité du programme d'étude. La qualité du programme semble être disponible sur place et devrait être le support d'évaluation pour l'administration.

Si vous avez fait des évaluations, comment les résultats sont-ils exploités en vue d'améliorer le programme d'études ?

Les principaux résultats des évaluations sont communiqués, discutés et exploités en vue d'apporter des améliorations au programme d'études.

Les résultats des évaluations des enseignants et de l'enseignement sont pris en compte pour la mise en œuvre du programme. Cependant, la mise à jour du contenu des enseignements n'est pas de rigueur dans l'Institution. Etant donné le caractère extraverti de la formation en Transport Logistique et de l'évolution de la discipline qui demande l'utilisation de nouvelles techniques et technologies, le contenu des enseignements doit être mis à jour de manière quasi-systématique.

Non atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du niveau LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme dispose de maquette structurée, mais quelques difficultés sont enregistrées dans l'harmonisation des volumes horaires et des coefficients qui ne s'ajustent pas. L'explication proposée au cours de la visite, au regard des dominantes de la discipline n'obtiennent pas l'agrément unanime de l'équipe des Experts. L'Institution doit présenter une maquette conforme au standard requis à moyen terme. La maquette qui figure dans le rapport d'auto-évaluation est un résumé. Et l'Institution doit présenter les détails relatifs aux crédits et aux UE. Quant à la structure de la maquette, des ajustements sont nécessaires. Ainsi, il sera utile de compenser les volumes horaires attribués en les mettant en conformité avec les recommandations du système LMD (ici la Licence). Les étudiants titulaires du Baccalauréat ont accès à ce programme et l'ensemble des étudiants de ce programme ont obtenu au moins ce diplôme. Cependant, aucune information n'a été fournie sur la possibilité de validation des acquis par l'expérience.

Les maquettes doivent être ajustées aux emplois du temps affichés. Il y a une incohérence qui a été notée dans le système de correspondance propre au LMD (ici la Licence). Les syllabus doivent porter en référence l'intitulé de l'UE, le nom et le grade de l'enseignant. La période d'enseignement doit être clairement mentionnée. Pour chaque enseignant le dossier doit comporter, le contrat d'engagement, le *Curriculum Vitae* et les photocopies des diplômes légalisés ou du dernier diplôme.

Non atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Quels sont les thèmes, contenus et méthodes de la spécialité abordés au cours des études? Correspondent-ils, pour le domaine considéré, aux standards reconnus sur le plan international ?

Les thèmes, contenus et méthodes de la spécialité sont abordés dans les études selon la maquette détaillée. Cependant, en comparaison avec ce qui se fait sur le plan international, en conformité au standard et réalité (mondialisée) concernant la Licence en Transport Logistique, le programme, ici évalué, reste à améliorer en rapport avec la Logistique intégrée et celle industrielle mais surtout avec l'étude des systèmes d'information. Une sélection rigoureuse des candidats selon leurs aptitudes informatiques et linguistiques est très importante à l'échelle internationale et reste à concrétiser par l'Institution.

Les découvertes scientifiques et les méthodes de travail sont-elles intégrées dans les études? Pour le master et le doctorat, combien de temps d'étude est-il prévu pour l'acquisition d'une expérience pratique de la recherche?

Les méthodes de travail sont intégrées dans les études surtout du point de vue informatique, car l'Institution dispose de salles informatiques fonctionnelles avec des ordinateurs P4. Plusieurs UE demandent une application pratique et les UE tournées vers les processus d'optimisation, d'ordonnancement et de planification (Recherche Opérationnelle, gestion informatisée des stocks par exemple) sont appliquées en machine. Cependant les découvertes scientifiques (travaux de labo surtout en logistique industrielle) n'ont pas pu être vérifiées sur place.

Quelles sont les méthodes d'enseignement employées? Quelle quantification (nombre des heures de contact, nombre de crédits attribués) est donnée aux différentes méthodes d'enseignement de chaque unité d'enseignement? Des méthodes d'enseignement particulièrement innovantes sont-elles utilisées? Dans un tel cas, quelles sont-elles et pour quelles raisons sont-elles employées ?

Les informations fournies maintiennent le système de moyenne sans faire référence au principe de compensation avec une note minimale comme le recommande la pratique du LMD.

Quelles sont les unités d'enseignement (durée, crédits) obligatoires pour l'obtention de titre ? Quelle est la part passée à suivre un enseignement et celle consacrée au travail personnel ?

Toutes les unités d'enseignement sont obligatoires pour l'obtention de titre. Cependant

L'UE ENVITRANSLO 245 - Environnement Transport Logistique et l'UE ENVITRANSLO 354 - Environnement Transport Logistique sont très importantes et sont obligatoires pour le titre. Étant donné que le travail personnel (recherche et stage) est d'une importance capitale pour la validation du diplôme, l'Institution organise les enseignements en cours du soir (**de 18h à 21h**) pour permettre aux professionnels et autres stagiaires de bien suivre les cours.

Quelles sont les possibilités offertes aux étudiants pour tester régulièrement l'état de leurs connaissances et d'évaluer les compétences qu'ils ont acquises ?

L'auto-évaluation des étudiants est assurée au sein de l'Institution par le biais des enseignants qui leur proposent, soit des projets tutorés, soit des études de cas pratiques en évaluation « formative » ou en évaluation « sommative ». Ces formes d'évaluation se déroulent sous deux aspects : à savoir les devoirs et les examens. Cette manière d'évaluer n'est pas conforme au système dit de la licence (du modèle LMD) et l'Institution doit l'harmoniser.

A quel rythme et sous quelle forme les étudiants sont-ils jugés au cours de leur cursus ? Sur quels éléments sont-ils évalués ? Les formes d'examen employées permettent-elles d'atteindre les objectifs de formation annoncés ? Comment les étudiants sont-ils informés du jugement porté sur leurs prestations ?

Les informations fournies en retour ne permettent pas d'apprécier de manière positive la manière dont les étudiants sont renseignés.

Non atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

A quelles conditions est soumise l'obtention d'attestations de crédits, d'évaluations intermédiaires et de diplômes académiques ?

Les conditions d'obtention des attestations de crédit n'ont pas été présentées lors de la visite ni fournies avec les annexes. Cependant, dans le rapport d'auto-évaluation il est dit qu'elles sont publiées et réglementées. Le diplôme de Licence (Transport Logistique) est délivré aux étudiants dont les résultats aux examens terminaux répondent aux conditions de l'Institution en phase avec le LMD.

L'institution n'a pas présenté un spécimen de diplôme. Les conditions de délivrance sont soumises aux règles définies dans le manuel de procédures et le règlement intérieur.

En réponse au pré-rapport, nous soulignons que depuis que l'établissement a obtenu l'agrément de l'Anaq-Sup (en 2008) aucun **diplôme** correspondant au programme présenté n'a été délivré en conformité avec le nouveau programme. S'il l'était, il y a lieu d'ajuster le spécimen du diplôme de Licence professionnel, joint comme spécimen.

Non atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme suit-il attentivement la progression de ses étudiants ? Dispose-t-il de statistiques sur les taux de réussite des unités d'enseignement du programme ?

Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant, mais nous n'avons pas reçu de statistiques dans ce sens. Les statistiques sur les taux de réussite des unités d'enseignement n'ont pas été fournies. Les délais d'ajournement d'un candidat n'ayant pas soutenu son mémoire à temps ne sont pas communiqués et tout semble parfait quant à la volonté de l'institution d'assurer une meilleure progression des étudiants.

Au cours des dernières années, le programme a-t-il fait des efforts pour améliorer les taux

de réussite ?

L'Institution n'a pas élaboré un programme de pédagogie de proximité pour recadrer les étudiants qui ont un niveau acceptable, mais qui sont socialement instables.

Au regard de l'appréciation en retour qui confirme que : « les informations fournies maintiennent le système de moyenne sans faire référence au principe de compensation avec une note minimale comme le recommande la pratique propre au modèle du «LMD ».

Non atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et / ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard :

De quelle expérience d'enseignement le corps enseignant du programme peut-il se prévaloir ?

La plupart des enseignants sont des professionnels et ont une expérience dans le secteur de la formation car dispensant des cours dans les autres écoles de formation professionnelle.

Quelles sont les qualifications scientifiques du PER engagé dans le programme d'études ?

Après investigation, l'équipe d'experts a constaté que tout le PER n'avait pas les qualifications scientifiques requises pour engager le programme d'étude (se référer aux annexes concernant les CV des PER).

Quelles sont les mesures et les ressources à disposition pour garantir, sur plusieurs années, la stabilité du corps enseignant ? Quelle proportion de l'enseignement est assurée par des enseignants permanents ?

Tout le PER est payé régulièrement et est mis dans de bonnes conditions de travail. L'entretien avec quelques enseignants du programme montre qu'ils se sentent bien au sein de l'Institution. Par contre, nous n'avons pas reçu de données et statistiques sur la répartition des enseignants selon leur statut dans l'Institution.

Évaluez-vous régulièrement l'enseignement ? Si oui, comment cela se fait-il ? Les résultats de l'évaluation de l'enseignement ont-ils une influence sur les activités d'enseignement confiées au PER ?

Les entretiens avec les enseignants ont permis de comprendre que les résultats d'évaluation des enseignants par les étudiants débouchent souvent sur des rencontres au cours desquelles des décisions sont prises en cas de nécessité ou si des dysfonctionnements sont enregistrés. Si les résultats des évaluations montrent beaucoup trop de lacunes, l'enseignant en charge de ce programme peut être sanctionné et cette sanction peut aller jusqu'à une séparation des deux parties. Par contre, aucun cas pareil n'a été signalé.

L'enseignement est dispensé par un corps professoral qui est souvent évalué par les étudiants (la grille d'évaluation des enseignants par les étudiants a été fournie en annexe dans le rapport d'auto-évaluation). L'Institution doit aussi soutenir les enseignants performants en pérennisant les primes en vue d'assurer une compétition saine en matière de qualité.

Non atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard :

Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges du PER (professeurs, maîtres de conférences, chargés d'enseignement, maîtres-assistants, assistants, etc.) comprennent-ils des indications concrètes sur la répartition du temps de travail entre les activités

d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration ?

Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges du PER n'ont pas été fournis mais selon les enseignants rencontrés les rôles sont bien définis à l'engagement. Certains enseignants viennent avec leur projet de programme en main et l'Institution prend en compte ce fait.

Le temps de travail effectivement consacré par le PER à l'enseignement et à la recherche correspond-il au temps prévu pour effectuer ces tâches?

L'existence d'un statut du PER permet de mieux appréhender et de cerner les différentes tâches allouées au PER en fonction du temps de travail. Concernant le programme évalué (Licence TL).

Ce standard est difficilement appréciable.

Non atteint

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard :

Comment le PER est-il composé ? Veuillez spécifier la part des enseignants internes à l'institution et celle des enseignants invités, provenant d'institutions nationales et étrangères.

Le vœu de la mobilité Sud-Sud est privilégié dans l'Institution, mais cette dimension n'a pas été vérifiée lors de la visite de site.

Après l'envoi du pré-rapport, les réponses fournies permettent de noter que s'agissant de la mobilité du PER, nous avons consulté les conventions de partenariat signées avec d'autres établissements de formation. Cependant, aucun document ne nous a été remis pour illustrer l'effectivité de cette mobilité.

Non atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Appréciation globale sur le standard : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées et l'entretien avec les étudiants nous a permis de vérifier que tous les dossiers des étudiants ont respecté cette exigence du diplôme de Baccalauréat. Les conditions d'admission dans le programme ne souffrent d'aucune ambiguïté.

Atteint

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée

Appréciation globale sur le standard :

Comment la population estudiantine s'est-elle développée au cours des dernières années? Quelle est la proportion de femmes et d'hommes dans les différentes cohortes en formation ?

Comment l'égalité des chances est-elle assurée au niveau des conditions et des procédures d'admission, de l'organisation et du déroulement des études ainsi que de l'évaluation des apprentissages ?

Aucune parité n'est prévue dans le développement de la population estudiantine car le programme n'est pas encore au stade de sélection pour candidature pléthorique.

Devant le nombre réduit des effectifs du programme, la parité et l'égalité des chances ne sont pas le souci majeur de l'Institution.

Atteint

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard :

L'organisation des études permet-elle les échanges d'étudiant(e)s avec d'autres institutions universitaires ? Quelles mesures l'institution ou le programme d'études ou de formation prend-il pour encourager la mobilité des étudiant(e)s ?

Les échanges d'étudiants sont plus visibles entre institutions privées. La mobilité « privé – public » n'existe pas.

Non Atteint

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard :

En fonction des ressources humaines disponibles, de quelle manière est assuré un encadrement adéquat des étudiants ?

Les enseignants sont chargés de l'encadrement des étudiants tandis que d'autres sont encadrés par des professionnels au sein des entreprises où ils effectuent leur stage.

Les résultats d'évaluation relatifs à la qualité de l'encadrement sont-ils pris en compte lors de l'adaptation des enseignements ?

Les résultats d'évaluation relatifs à la qualité de l'encadrement ne sont pas pris en compte lors de l'adaptation des enseignements car nous n'avons pas reçu les PV des réunions d'adaptation des enseignements. Par contre, certains recoupements des informations reçues ont permis de savoir que les enseignants sont régulièrement évalués. Les résultats des évaluations effectuées n'ont pas été présentés lors de la visite. Ils sont consignés dans les annexes que nous n'avons pas reçues au préalable.

Question : Comment et où les étudiant(e)s peuvent-ils être conseillés sur leurs d'études et sur les prestations dont ils peuvent bénéficier ?

L'institution a un comité dirigé par la responsable qualité qui oriente les étudiants et les conseille.

Un suivi doit être fait par l'Anaq-Sup. Le relevé de notes doit être vérifié. L'encadrement des étudiants est une question difficile à apprécier de manière globale. La mise sur pied de primes d'encadrement pourrait faciliter l'encadrement adéquat des étudiants du programme Licence TL.

Atteint

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme dispose-t-il de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés dans le milieu du travail.

La recherche de stage et/ou d'emploi se fait dans l'institution principalement par les étudiants eux-mêmes. Le service d'aide aux Étudiants (SAE) les accompagne aussi dans ce sens.

Le programme maintient-il à jour une liste de ses diplômés, des emplois qu'ils occupent et du temps pris pour obtenir un premier emploi ?

Nous n'avons pas reçu de documents dans ce sens, mais l'Institution envisage (selon la responsable chargée de la CIAQ) de mieux suivre ses diplômés et leur parcours.

Les relations de coopération avec le milieu du travail sont visibles et confortées par les accords avec certains partenaires (**documents de partenariat signés en Annexe**).

Non atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard :

Quels sont les équipements et locaux (salles de cours / séminaire, laboratoires, bibliothèques, moyens informatiques, moyens pédagogiques, espaces sociaux, bureaux, espaces d'études, etc.) mis à disposition du programme d'études ?

Les locaux sont spacieux et peuvent accueillir le programme sans défaut. Les salles de cours sont bien équipées en matériel didactique. Les extincteurs sont disponibles et installés selon des normes de sécurité définies par le fournisseur. Nous n'avons pas constaté l'existence d'une bibliothèque à l'IPE au sein du bâtiment visité.

De quelles ressources financières le programme d'études dispose-t-il ?

Les ressources sont principalement des financements sur fonds propres des autorités. Le chargé des finances a évoqué quelques problèmes liés au recouvrement des frais d'écologie payés individuellement par les étudiants.

En réponse au pré-rapport, les informations fournies viennent renforcer ce standard. En effet, quant à la **bibliothèque virtuelle**, le lien est accessible et que la délocalisation de la bibliothèque de l'établissement par rapport au site dédié au déroulement de la visite ne pose pas un problème. La situation ne peut pas gêner la fréquentation des étudiants. On peut le prendre tel quel.

Atteint

5. Points forts du programme

- Le respect du nombre de semaines allouées au programme ;
- Le suivi des ajustements du programme assuré par la Cellule interne d'Assurance Qualité,
- La qualité acceptable des infrastructures et des équipements dédiés à la formation ;
- L'accompagnement de l'établissement par un enseignant de Rang A.

6. Points faibles du programme

- Manque de rigueur dans le recrutement des étudiants ;
- Le programme enseigné ne prend pas suffisamment en compte des matières comme la Logistique intégrée et la Logistique industrielle, mais surtout l'intégration des systèmes d'information;
- Absence de bibliothèque physique;
- Certains membres de la CIAQ ne sont pas informés de leur appartenance à la structure
- L'insuffisance notée dans les informations relatives au PER, voire l'absence d'enseignant permanent ;
- Insuffisance des moyens de communication avec les étudiants ;
- Les Procès-verbaux de délibération (semestrielle et annuelle) ne sont pas signés et archivés ;
- Absence d'issues ou évacuation de secours.

7. Appréciations générales du programme

Le basculement dans le système LMD semble être une nouveauté. Pour preuve, certains enseignements ne sont pas encore déroulés. C'est le cas du cours intitulé Système d'Information Géographique (SIG). Il se cherche. Aucun enseignant n'est préposé à le dispenser. Après vérification et confirmation par l'équipe de direction et le chargé de la pédagogie, il sera dispensé prochainement (propos recueillis sur site).

En réponse au pré-rapport, nous répétons : les cours portant sur les « Systèmes d'Information Géographique » ou SIG et la Géomatique ne sont pas déroulés. Les autorités de l'établissement l'ont bien confirmé lors de la visite.

Par ailleurs, le cours d'OTGMM a été déjà dispensé et on ne le retrouve pas dans les maquettes « nouvelles » et non plus, à la fois dans le document d'auto-évaluation et dans le document qui le corrige et que nous avons reçu lors de la visite. Il est important de préciser que le cours est dûment mentionné dans le dossier de l'Enseignant en charge de le dispenser et dans des relevés de notes qui ont été vérifiés.

Ces deux exemples, parmi d'autres, nous autorisent à présenter quelques soucis qui expliquent qu'on se retrouve difficilement entre le programme effectivement déroulé et celui qui est auto-évalué. Une harmonisation s'impose au regard du document complémentaire qui a été reçu lors de la visite d'évaluation.

En réponse au pré-rapport, il est important de noter que : en prenant l'exemple du cours intitulé **OTGMM**, il permet d'argumenter sur les nombreuses contradictions constatées. On ne le retrouve pas avec les maquettes fournies dans le rapport d'auto-évaluation. Il est mentionné comme enseignement assuré par M. Alhassane Sy et dûment précisé dans son contrat de prestation. En réponse à une question posée lors de la visite, il a été bien précisé que cet enseignement n'est pas dispensé. Par ailleurs, on le retrouve dans le relevé de note joint comme justificatif.

En annexe des réponses fournies après envoi du pré-rapport, il est attribué ce même cours d'OTGM à M. Ababacar Kassé qui ne figure pas dans la liste des enseignants, tant permanents que contractuels au lieu de M. Sy comme précédemment.

8. Recommandations à l'établissement

- Revoir les maquettes en rapport avec le volume horaire des enseignements ;
- Informer les étudiants sur le déroulement du Système LMD ;
- Revoir le mode recrutement et la composition du dossier de candidature des enseignants. Autrement dit, les dossiers des Enseignants doivent être constitués des CV, des copies des derniers diplômes ou du diplôme de spécialité ou en rapport avec l'enseignement dispensé et du contrat qui le lie à l'établissement ;
- Au mieux, un enseignant de rang B, ou un expert reconnu ou un professeur de métier Génie Transport / logistique est souhaitable pour donner plus de poids et de portée professionnelle au diplôme préparé ;
- Améliorer le système d'archivage des dossiers des PER ;
- Revoir les Syllabus.

Certains documents ont été reçus, mais ne donnent pas satisfaction, notamment quant aux ajustements relatifs aux volumes horaires et aux syllabus. Il s'y ajoute la part des crédits propres aux unités d'enseignement et à leur volume horaire constaté et vérifié. Egalement, le système des contrôles et des examens (la part de chaque élément, en termes de pourcentage affecté, doit être clairement ou mieux expliquée).

- Informer l'ensemble des membres de la CIAQ de leur appartenance à cette structure et les impliquer dans le déroulement des activités du programme ;
- Actualiser et rendre disponibles, les spécimens de diplômes et d'attestations ;
- Renforcer et diversifier les moyens de communication avec les étudiants ;
- Archiver les Procès-verbaux de délibération (semestrielle et annuelle) et les faire signer par tous ceux qui ont pris part aux différentes délibérations ;
- Nous vous recommandons une revue des enseignements qui sont effectivement déroulés (dans le courant des années universitaires : de 2014 à 2016).

En réponse au pré-rapport, les évaluateurs-externes retiennent que sur site, il a été bien recueilli que l'établissement ne procédait pas à une délibération semestrielle. Si par ailleurs, un document vient attester le contraire, sur place lors de la visite le document n'était pas disponible.

9. Recommandations à l'ANAQ

- Faire le suivi en s'intéressant à la mise en place d'une bibliothèque accessible aux étudiants pour le site visité.
- Veillez à ce qu'un enseignant de spécialité accompagne cette formation.

10. Proposition d'avis :

Accréditation non recommandée